

MÉMENTO À L'INTENTION DES PARENTS 2017/18

Horaire : - lu/ma/je/ve : de 8h30 à 16h00
- me : de 8h30 à 11h30



Transports :

Organisés quotidiennement par la fondation selon plan annexé.
Si votre enfant transporte des objets de valeur ou des médicaments, vous pouvez les glisser dans une poche portant son nom et les donner au chauffeur durant le trajet.



L'Oasis :

- Accueil week-ends et vacances après inscription auprès du responsable
- Dépannage en cas d'urgence uniquement.

Absences : Les absences doivent être signalées au secrétariat de l'institution (tél. 026 484 24 05) ainsi qu'au chauffeur. De plus, une fiche d'absence doit être remplie et remise à l'enseignant au retour de l'enfant (documents annexés à ce courrier). Au bout du 4^{ème} jour, y joindre un certificat médical.

Calendrier scolaire : Il doit être respecté. Les congés exceptionnels sont à négocier avec la directrice qui s'en référera au Service de l'enseignement spécialisé s'ils dépassent 3 jours.

Frais : La scolarisation est gratuite, hormis la participation des parents selon le tarif imposé par l'Etat ci-dessous :

Pension durant la semaine :

Fr. 9,50.-- par jour pour les élèves externes

Fr. 20.-- (Fr. 17,50.-- pension + Fr. 2,50 petits frais) par nuitée pour les élèves internes*

(*Pour les élèves internes âgés de plus de 18 ans, se référer à la lettre accompagnant ce memento)

Pension et frais durant les camps de l'année scolaire :

Fr. 20.-- (Fr. 17,50.-- pension + Fr. 2,50 petits frais) par nuitée

Pension durant les week-ends & les vacances pour les élèves confiés au service L'Oasis :

Fr. 18.-- par jour pour les 4 premiers jours et Fr. 12.-- par jour dès la 5^{ème} journée.

Fr. 20.-- (Fr. 17,50 -- pension + Fr. 2,50 petits frais) pour les 4 premières nuits et Fr. 17,50 (Fr. 15.-- pension + Fr. 2.50 petits frais) dès la 5^{ème} nuit



Autres frais :

Fr. 30.-- maximum pour la promenade scolaire

Fr. 20.-- pour 1 lot de 72 étiquettes pour habits à repasser (par notre personnel de buanderie)

Mode de paiement trimestriel : 31 mars – 30 juin – 30 septembre – 31 décembre
Possibilité d'effectuer des paiements mensuels (tél. 026 484 21 11)

Assurances :

Maladie/accidents : sous la responsabilité des parents

La RC des Buissonnets couvre les dommages causés :

- aux effets de votre enfant par un camarade ou un employé
- par votre enfant aux effets d'un camarade ou d'un employé.

Attention !

La RC des Buissonnets ne couvre pas les dommages corporels causés par votre enfant à un autre enfant ou à un employé (votre RC intervient dans ce cas). Elle ne couvre pas non plus les dommages survenus durant un transport.



Urgences dentaires: Service dentaire scolaire – Bd de Pérolles 23 – 1700 Fribourg – 026/305 98 00.



Soins médicaux : Le Dr. Damien BARBEY, pédiatre, assure le contrôle et le suivi des vaccinations.



Numéros de téléphone utiles :

- **Réception / Centrale :** 026 484 21 11
- **Direction et secrétariat du Home-Ecole Romand :** 026 484 24 05
Permanence de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
- **Responsables pédagogiques du Home-Ecole Romand :**
M. Christophe **Gasser** (semaine) : 026 484 24 00
M. Pascal **Richoz** (Oasis + semaine) : 026 484 24 30

Site internet: www.home-ecole-romand.ch : calendrier, fiches d'absences et feuille d'info à télécharger.